

## Louis Chantal, un cabaretier révolutionnaire en Périgord Une personnalité de CENDRIEUX

*L'histoire qui va suivre s'est déroulée pendant la Révolution, entre 1789 et 1791, à Cendrieux, un gros bourg périgordin de 800 âmes. Elle illustre la lutte des classes.*

*Louis Chantal était cabaretier dans le village. Sans être riche, il possédait quelques biens. Célibataire, il vivait avec sa vieille mère, ses frères cadets, Jean le boiteux et Joseph, et sa sœur Jeanne. Ayant reçu une certaine instruction pour l'époque, il savait lire et écrire. Lors de son procès, il avait environ 42 ans.*

*Prêt à aider ceux qui étaient dans le besoin, Chantal recevait chez lui les pauvres qu'il régalaient parfois sans les faire payer. De ce fait, il avait beaucoup d'amis. Des amis qui l'admiraient, car il montrait aussi de la gouaille et une grande vivacité. Son engagement contre l'oppression, pour l'égalité de tous devant les charges, était si fort qu'il allait bouleverser l'ordre établi.*

Ce récit commence juste après l'annonce de la prise de la Bastille. La nouvelle était arrivée dans la lointaine province une semaine après les événements de Paris. Elle fut suivie par une vague de terreur : « la Granda Páur » (« la Grande Peur ») qui s'abattit sur le pays entier, à la fin du mois de juillet. En effet, le bruit avait couru que des brigands venus du Nord et d'autres, sortis de la Bastille, ravageaient tout sur leur passage. On disait même qu'ils avaient déjà incendié l'abbaye de Vauclaire, dans la vallée de l'Isle. Les habitants des villages organisaient des veilles, mais rien n'était survenu.

Pourtant, dès septembre 1789, le gouvernement décida de créer des milices municipales pour garantir la sécurité des populations. Les habitants de Cendrieux se réunirent sur la place devant l'église pour élire le chef et ses officiers. Le sieur de Sénailac du Parc, un bourgeois, ancien gendarme du roi, fut plébiscité. Ce rôle lui convenait bien. Mais à l'annonce de ses adjoints, il se mit en colère.

« Comment ? Ces hommes ne sont que des hommes de la terre, des métayers, des bordiers ! » Même si quelques bourgeois étaient présents dans sa milice, il est certain qu'aucun n'avait de l'expérience dans le maintien de l'ordre. Sénailac était fier, il ne voulait pas de cette troupe. « Je démissionne », déclara-t-il et il déchira la liste qui n'était pas à son goût. « Ils étoient tous de la canaille, qu'il ne vouloit pas les commander », déclara plus tard Louis Chantal. Qui devait alors succéder au démissionnaire ?

Il ne fallut pas longtemps pousser le cabaretier et que Chantal soit élu à son tour, sous les cris de satisfaction de ses amis. Il avait avec lui une soixantaine d'hommes. Fort de son grade, il composa sa liste d'officiers pour la faire connaître aux autorités de Périgueux comme le demandait la note officielle du gouvernement. Mais cette milice populaire ne plaisait évidemment pas à la municipalité dirigée par Marcillaud de Crespiat, un autre notable du village. Il voyait d'un très mauvais œil que le commandement de la troupe soit tenu par un fort en gueule entouré d'une horde de bordiers et de métayers, même si elle comptait aussi quelques notables.

Sénailac poussé par Marcillaud et une partie de la bourgeoisie locale prétendit alors reprendre la tête de la Milice. Mais Chantal, conforté dans son rôle refusa tout net de rendre le

poste à Sénailac. Chef il était, chef il resterait. La paroisse de Cendrieux eut donc deux milices qui durent se supporter. Mais cela ne pouvait durer.

### **La période des luttes picrocholines**

Un jour de janvier 1790, Chantal, entouré de ses fidèles miliciens parlait liberté, abolition des rentes et autres rêves dans son estaminet. Comme il voyageait souvent dans la région, il était au courant de bien des nouvelles qu'il rapportait. Ses hommes étaient fiers de servir Louis, qui les régalaient et offrait le vin à volonté.

*« Mes amis, écoutez moi ! Il est une tradition venue du Limousin qui commence à faire son chemin en notre Périgord. Venue par la rivière Vézère, la plantation de l'arbre de mai se répand dans les paroisses. »*

Les hommes étaient attentifs : *« Cet arbre de mai, un pin est planté en l'honneur du Seigneur, pour l'honorer, avec des fleurs et des rubans »*. *« Hé, Chantal, que dis-tu ? En l'honneur du Seigneur ? »* Chantal était sûr de son effet. Il avait le sourire énigmatique. *« Oui, nous allons planter un arbre de mai, en janvier. Suivez moi mes amis, prenez les hachereaux. »* Il expliqua son plan et la bande partit en forêt pour couper un pin.

Cet arbre de mai planté en janvier n'était pas un symbole d'allégeance religieuse du peuple. Au contraire, il représentait ce qu'il ne supportait plus. Il fut planté au milieu de la place par une foule en liesse. Les femmes ramenèrent des rubans, les hommes allèrent chercher la girouette de la demeure d'un bourgeois du bourg. Puis, Chantal apparut, tambour en tête. Il se plaça devant l'arbre. *« Charrière, accroche moi cet écriteau sur le tronc ! »*. Le tambour frappa sur sa caisse. Chantal prit un air solennel : *« Le commandant de la milice de Cendrieux va vous faire une déclaration. Pour ceux qui ne savent pas lire, il est écrit qu'il est interdit de payer ses rentes sous peine d'être pendu ! »*

La foule exultait. Les bourgeois étaient outrés par tant de hardiesse. Puis tous les villageois firent la ronde autour de l'arbre. Ce n'était pas fini, Chantal s'adressa encore aux badauds : *« Nous devons terminer notre travail. Venez avec moi, les paroissiens se doivent d'être égaux devant Dieu ! »*

Tous entrèrent dans l'église. Ils se saisirent des chaises des notables qui avaient leur place réservée pour les offices. La balustrade de la chapelle de son rival Sénailac fut empoignée par Chantal et vint rejoindre les sièges au milieu de la place. Un feu allumé. L'un des bourgeois voulut protester, mais la sœur de Chantal lui assura que toutes les paroisses faisaient ainsi. La population en liesse dansa autour du foyer, sous l'œil consterné des opposants.

Chantal prit alors son couvre chef et il fit la quête autour de lui, obligeant les bourgeois à donner des pièces. Il se tourna vers le curé Grosbras<sup>1</sup> qui penchait fortement pour Sénailac : *« Monsieur le curé, vous donnerez bien 150 livres pour faire fonctionner la milice ! »*. *« Abandonnez votre milice, Chantal, vous allez perdre votre âme »*, lui répondit l'autre. Montrant alors le ciel de son doigt pointé, le cabaretier reprit : *« Monsieur le curé, croyez vous qu'il est content de vous là haut ? Voyez, je donne 4 écus pour la milice. »*

En janvier 1790, Louis Chantal disparut quelque temps. Il avait à faire du côté de Périgueux, où il possédait des relations et des appuis. Il trouva des alliés parmi les patriotes organisateurs des milices en Périgord. Ses idées démocratiques, son énergie et sa gouaille plaisaient à ses collègues. Il leur déposa sa liste de miliciens.

---

<sup>1</sup> Joseph, Pierre Grosbras (1746-1794). Né à Limoges (Haute-Vienne). Docteur en théologie. Nommé en Périgord, il fut vicaire de Saint-Cyr-lès-Champagnes puis de Saint-Paul-la-Roche avant de devenir curé de Cendrieux, en 1781.

Cependant, la troupe rivale, soutenue par le maire et le curé, était bien décidée à entraver l'action du rival. Le 11 avril, les officiers municipaux refusèrent de le recevoir à l'église pour recueillir le serment de sa troupe conformément à la loi. Alors, Chantal requit le notaire pour dresser procès verbal. Le lendemain, il fit sommation au maire et à la municipalité de lui indiquer le jour et l'heure « *qu'ils jugeraient à propos de cette auguste cérémonie, afin que sa troupe se présentât devant eux avec la dignité qu'ils méritaient* ».

Essuyant le refus des officiers de reconnaître son investiture, il décida de la suppléer par une investiture religieuse en faisant bénir son drapeau. Le curé Grosbras refusa de s'exécuter. Chantal envoya alors son frère à Périgueux quérir l'autorisation auprès de l'évêché où il avait des connaissances.

Un dimanche de début avril, Chantal et sa troupe s'entraînaient devant l'église pendant l'office du matin, sous l'œil attentif d'un jeune homme semblant de bonne famille. Ledit Eymeric du Parc était le fils d'un médecin de la région de Périgueux que Chantal connaissait. Il s'était offert de venir à Cendrieux pour aider aux manœuvres de la milice du cabaretier.

Le frère de Chantal revint de l'évêché, porteur d'une lettre qu'il venait d'obtenir de l'abbé Pommeau. Forts de cette autorisation, Louis Chantal et sa troupe entrèrent dans l'église où la messe avait commencé. Il y eut grand tapage. Le curé refusa de bénir le drapeau. Le chef haussa la voix : le drapeau devait être béni, il brandissait l'autorisation épiscopale. Le curé devait obéir aux ordres. Marcillaud de Crespiat et de Sénaillac s'interposèrent. Certains de leurs hommes étaient armés de bâtons. Ils menaçaient Chantal : « *Non, non, nous ne voulons pas que le drapeau soit béni, C'est Sénaillac notre chef.* » Les partisans de Chantal crièrent, à leur tour : « *Il faut bénir ce drapeau, c'est l'archevêché qui l'ordonne ...* »

Le maire voulut monter en chaire, les femmes l'en firent descendre en lui criant qu'il troublait l'assemblée et qu'il laissât le drapeau se bénir. Puis, poussées par la colère, elles le poussèrent vers le curé qui faillit tomber. Le frère de Chantal s'avança pour défendre les femmes qui étaient à leur tour bousculées par les partisans de Sénaillac. Chantal s'écria : « *La paix mes amis, la paix !* » ! Un notable sauta alors au cou du frère de Chantal, suivi par quatre autres personnes. Voyant son frère en mauvaise posture, il leva les yeux au ciel et interrogea : « *Grand Dieu, Que faire ?* »

Alors, dans un élan, il prit le sabre à la main et mit Sénaillac en joue : « *Tremblez Sénaillac, Tremblez !* » Les agresseurs lâchèrent le frère. Le curé voyant que les choses se gâtaient déclara finalement que le drapeau se bénirait. La municipalité et les partisans de Sénaillac, hommes et femmes, sortirent promptement de l'église ne voulant pas assister à la bénédiction. Chantal avait gagné. Ses partisans manifestèrent bruyamment la victoire.

### **Attaques et contre-attaques**

Chantal avait une soixantaine de partisans. Son adversaire et les siens essayèrent alors de « travailler » les hommes afin de les faire changer de camp. Il y eut des affrontements quotidiens entre les uns et les autres. Des insultes et des coups se mirent à pleuvoir.

Il fallait agir vite car la fête de la Fédération, le premier anniversaire de la Révolution, serait organisée à Périgueux le 27 juin. Toutes les milices du département devaient y participer. Début juin, Sénaillac, juché sur une estrade improvisée au sortir de la messe, se mit à lire à la population le programme du rassemblement. Chantal était là avec ses hommes. Le cabaretier, au premier son de sa voix, commanda à son tambour : « *Frappe sur ta caisse !* »

Le tambour fit beaucoup de bruit, couvrant la voix de l'adversaire. Les amis de Chantal crièrent des invectives à Sénaillac : « *Tu nous le paieras, Sénaillac. Tu seras coupé en morceaux ! Nous t'écartèlerons !* » Le fils Paulhiac menaçait Sénaillac d'une hallebarde. Il

sauta de son estrade et se réfugia avec ses partisans dans l'auberge du Sieur Lagarrigue, le cabaret habituel des notables.

Resté seul avec ses partisans, Chantal refit la lecture des papiers laissés par son rival. Il aborda encore la question des rentes qu'il invita à ne pas payer. Puis il rentra dans son cabaret où des partisans de Sénailiac étaient entrés pour rallier à eux les indécis, il y eut des mots, des bousculades. La situation devint très tendue dans la paroisse, chacun essayait de tirer à lui des partisans.

Chantal voyait la gravité de la situation. Certains de ses partisans se rangeaient dans le camp adverse. Il fit alors quérir son ami Lestang, faiseur de paniers dans la paroisse voisine de La Cropte et chef de la milice locale. Il fallait en découdre avec Sénailiac. Lestang accourut avec ses vingt-cinq hommes. Ils envahirent l'auberge où s'était retirée la bande rivale et les déserteurs que Chantal voulait récupérer. La bagarre était inévitable. Sénailiac s'enfuit dans sa demeure à Durestal<sup>2</sup> accompagné du notaire Lafaye. Chantal, Lestang et leur troupe partirent en expédition au château du notable. Ils frappèrent au portail.

La femme de Sénailiac le fit ouvrir et la bande se précipita dans la maison. Mais le rival était parti se cacher dans le bois voisin, laissant seuls son épouse et son frère infirme. Chantal prit l'homme par la boutonnière et il lui demanda de jurer d'entrer dans sa propre milice. La femme fut bousculée. Elle implora : « *Vous voyez bien que le frère de mon mari est infirme et que ses jambes ne peuvent plus le porter.* » Lestang et le frère de Chantal calmèrent Louis. Ils le décidèrent à repartir au village.

Le jour de la fête de la Fédération approchait et plus que jamais, de chaque côté, on se livrait à une prise en main des troupes afin d'avoir le plus de partisans possible. Il y eut encore des accrochages journaliers, des insultes, des bagarres entre les uns et les autres. Chantal fit appel à nouveau à son ami Lestang par cette missive à l'orthographe respectée : « *Monsieur et cher conffrorre. Le sieur du Part de Sanaillhac, comme vous sévez, a formé un atroiuement de briguandage depuis le 24 de ce moy, et la raison que j'ai de vous requir de çuite pour rappeler mais zentss [mes gens] qu'il m'a saulissité et lé faire boire et manzé dans une obberge, et pour affïn de tenir le bon ordre, j'ai besoin de voius et vos grenadiers et ces pour cesla que j'ai l'honneur de vous le faire savoir pour dimanche matin 27 juin courant et c'est pour obéïr au décret de lasanblée nationale et puis violablement votre trè obbéyssant serviteur et aubéyssant à la nation à la Loy et au Roy. Signé Chantal, capitaine commandant de la garde nationale de Cendrieux ...* »

Le 27 juin, un renfort arriva de La Cropte, répondant à la demande de Chantal. Il fallait faire impression à Périgueux. Une trentaine de partisans était donc prête pour le voyage. Mais Sénailiac prit les devants et il fit porter une missive urgente à Périgueux par son coursier : « *On se demande d'après tout cela si un homme de cette trempe est fait pour être à la tête d'une milice nationale destinée à être l'appui et le plus solide soutien de la liberté individuelle et e la tranquillité des citoyens et formée par un tel commandement si elle n'est pas plutôt une troupe funeste au repos des citoyens et antipatriotique et nationale. Il semble donc qu'il est de l'honneur de la Milice périgourdine d'expeller [sic] et d'éloigner aux moyens de tous emplois militaires un aussi mauvais citoyen. [Signé] Sénailhac du Parc, Commandant et député de la Garde nationale de Cendrieux.* »

## **L'expédition vers Périgueux**

---

<sup>2</sup> Près de deux siècles plus tard, le manoir de Durestal fut une implantation de l'Armée secrète sous l'Occupation. Au printemps de 1944, il fut détruit par les Allemands.

La troupe de Chantal s'en fut donc à Périgueux pour cette grande fête par la route d'Atur. Elle se reposa un moment dans le vallon de cette commune et certains se permirent de tirer une salve bien que Chantal ait recommandé à ses hommes de décharger les fusils. C'est ce que le procès intenté lui reprochera le plus : quelques uns avaient gardé les fusils chargés, ils étaient donc dangereux.

La fête eut lieu avec solennité. La troupe de Chantal y assista avec gravité, sans effusion. Mais le procureur Pipaud des Granges<sup>3</sup> fit un discours qui était un avertissement à la troupe de Chantal. Il dit que les dîmes devaient être payées la présente année. Selon un procès-verbal signé par un certain Valleton : « *quiconque se refuserait à l'une ou à l'autre était ennemi de la Constitution et regardé comme réfractaire aux décrets de l'Assemblée Nationale et dans ce cas serait poursuivi par les tribunaux judiciaires comme infidèle à la loi et perturbateur du repos public.* ».

À ces mots, Louis Chantal sentit bien que les autorités de Périgueux avaient été saisies des événements de Cendrieux. Il fallait continuer à payer les rentes, la Révolution était bien finie pour ces hommes qui avaient cru à un monde meilleur. Rien ne changerait donc. Les notables paraissaient. Ils s'étaient accaparés la Révolution. Louis Chantal qui plaisait bien au début des événements avait fini par lasser les autorités bourgeoises par ses actions perturbatrices de l'ordre public.

Tristement, la troupe regagna l'auberge où elle était descendue en attendant le lendemain. Un ami, resté sur le lieu de la cérémonie, vint avertir Chantal qu'il se tramait quelque chose contre lui : une sorte de conseil de guerre. Il était question de la plainte de Sénaillac pour des attroupements et des violences qu'il avait commises. On allait requérir les ordres nécessaires pour le jeter en prison.

Sénaillac avait gagné. Il avait porté l'estocade à son rival. Le lendemain matin au petit jour, les brigadiers vinrent arrêter Chantal dans l'auberge. On lui enleva son sabre. Deux fusils furent découverts, encore armés, dans la grange où lui et ses amis avaient dormi. Il fut incarcéré et des poursuites furent diligentées contre son frère Joseph. Après les jacqueries en Périgord, cette affaire venait à point. Il allait y avoir un procès.

## L'épilogue

La procédure traîna en longueur, Chantal se languissait en prison. Il était inquiet pour sa vieille mère qui allait sur ses quatre-vingts ans : « *Elle ne s'en remettrait pas* », disait-il. Lestang le rejoignit quelques mois après sur la plainte du comte d'Abzac de La Douze<sup>4</sup> pour avoir imprudemment réitéré des actes d'insoumission au moment des rentes d'août 1790. Il avait obligé le crieur public à répéter après lui que le premier qui paierait ses rentes serait pendu.

Chantal avait pris un jeune avocat : Pierre du Moulin. Certains le dirent plutôt accusateur public, mais en cette époque tout était possible<sup>5</sup>. En tout cas, trois ans plus tard, il fut décapité sous l'inculpation d'actes contre-révolutionnaires, en même temps que Pipaud des Granges. Mais, le procès des accusés de l'heure eut lieu du 28 février au 13 avril 1791.

---

3 Pierre, Armand Pipaud des Granges (1751-1794). Fils d'une famille bourgeoise de Jarnac (Charente). Vénérable franc-maçon et d'abord avocat. Révolutionnaire engagé et rédacteur de journaux. Condamné pour « *manœuvres fédéralistes et contre-révolutionnaires* », sous la Terreur, il fut décapité, en place de Grève, à Paris, le 30 octobre 1794 (Bulletin SHAP 1914, 1938, 1939, 1941 et 1974 ; Roumégoux et al., *Bibliographie générale du Périgord*, tome III, Périgueux, 1899).

4 La lignée des d'Abzac de la Douze est connue depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Elle existe encore. Sous la Révolution, Bernard d'Abzac, accusé de relations avec des émigrés, fut exécuté le 14 janvier 1794 (Bulletin SHAP, 1926 et 1936). En 1669, le même sort avait touché Pierre d'Abzac, condamné pour le meurtre de sa femme. Aussitôt son château avait été rasé (Bulletin SHAP, 1988).

5 Pierre dit du Moulin (1758-1794). Homme de loi, né à Périgueux (*Le Chroniqueur*, 1855, page 60).

De Sénaillac s'était constitué partie civile avec quelques autres notables de Cendrieux. Ils demandaient 4.000 livres de dommages et intérêts pour les réparations des balustrades de l'une des chapelles de l'église et le reste, pour le soulagement des pauvres de la paroisse.

Chantal avait attiré la sympathie des juges par son ardeur, son entêtement à faire régner la justice auprès des pauvres et la sentence fut un acquittement : « *Attendu que la détention des sieurs Chantal principaux accusés dans les prisons depuis neuf mois et que le dérangement qu'elle a pu porter dans leur fortune est une peine ; attendu encore que les juges peuvent quelques fois, suivant les circonstances, être plus indulgents que la Loi, le tribunal met toutes les parties hors de cour et de procès, dépens compensés (...). Toutefois, l'arbre de Mai, s'il subsiste, serait abattu, et que de Sénaillac garderait le commandement de la milice de Cendrieux, l'ordre régnant à nouveau dans la commune.* » Lestang également fut acquitté.

Reconnu « incivique » et réfractaire, le curé Grosbras fut condamné à être déporté sur l'île Madame<sup>6</sup>. Louis Chantal vécut tellement de ressentiments qu'il ne s'occupa plus des affaires de la commune, confiée à ses rivaux de Sénaillac et Marcillaud de Crespiat.

\*  
\* \*

À l'initiative de Mireille Berger qui a écrit le scénario et les dialogues, un film sur le personnage assez extraordinaire de Louis Chantal a été réalisé par l'Atelier de création audiovisuelle de la Dordogne (Gérard Blanc Producteur) en partenariat avec l'Amicale laïque de Cendrieux. Pendant près de trois ans, sur un scénario tourné aux lieux mêmes des événements relatés, il avait nécessité plusieurs centaines de participations bénévoles. Ces événements ont été librement interprétés pour être adaptés au cinéma.

#### **Sources :**

- Berger (Mireille), recherches sur le procès Chantal et autres (arch. dép. Dordogne, série U, pièces 31 et suivantes).
- Bulletins trimestriels de la Société historique et archéologique du Périgord.
- Bouet (Robert), *Le clergé du Périgord au temps de la Révolution française* (deux tomes, imprimerie Deltaconcept, Piégut-Pluviers, 1993).
- Penaud (Guy), *Dictionnaire biographique du Périgord* (Fanlac, Périgueux, 1999).

---

<sup>6</sup> Passé par la prison de Périgueux et le port de Rochefort, le religieux fut embarqué sur le navire *Washington* et décéda pendant la traversée.